



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

MARCHE DE PRESTATIONS DE SERVICE POUR LE DISTRICT DE L'ORNE DE FOOTBALL

DOSSIER DE CONSULTATION

Valant acte d'engagement, CCTP & CCAP

District de l'Orne de Football
Association loi 1901 - Siret : 319 625 950 000 21

Lancement de la consultation : jeudi 15 juillet 2021 - 14h
Date limite de réception des offres : lundi 9 août 2021 - 9h



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

REGLEMENT DE CONSULTATION

Le présent règlement concerne les prestations de service dans le cadre des actions techniques pour le compte du District de l'Orne de Football.

- Foot à l'école
 - Suivi et animation des classes engagées dans le dispositif
 - Participation à une journée départementale
- Football Féminin
 - Accompagnement à la création de sections féminines au sein des clubs
 - Suivi & développement des équipes féminines du District
- Football diversifié
 - Accompagnement à la création de sections loisirs (notamment Foot en marchant)
 - Suivi & développement des sections loisirs au sein des clubs du District
 - Animation événementielle de football diversifié au sein des clubs du District

Les prestataires peuvent soumissionner à une ou plusieurs prestations, dans leur domaine d'expertise auprès du District de l'Orne de Football.

Pièces constitutives du dossier de consultation

Le dossier de consultation qui vaut acte d'engagement contient les pièces suivantes :

Le règlement de la consultation

Le CCAP (comprenant les modalités de prix du marché à renseigner par le prestataire)

Le CCTP pour l'ensemble des prestations

Pièces à produire pour toutes les prestations

Pièces de l'offre pour toutes les prestations :

- Extrait Kbis ou attestation inscription INSEE
- La copie d'assurance pour les risques professionnels
- Une présentation courte de la structure et de l'équipe, des compétences et références
- Un CV de la personne qui interviendra, avec une présentation de ses expériences dans les domaines de compétences requis. Le référencement se fait **intuitu personae**. Il ne sera pas possible d'assurer la prestation avec une autre personne, sauf en cas de force majeure (maladie, accident). Un autre



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

engagement ne pourra être considéré comme un cas de force majeure.

- Un dossier technique de réponse à l'offre : les prestataires devront indiquer les prestations pour lesquelles ils souhaitent être référencés et fournir le plan d'intervention, les modalités pédagogiques envisagées, incluant le tarif HT et TTC (ou net de TVA pour les factures sans TVA)
- Le CCAP ci-joint signé (en indiquant les tarifs proposés pour chaque prestation)

Si le candidat ne dispose pas d'entité juridique permettant la facturation, le District de l'Orne de Football peut lui communiquer l'ensemble des possibilités pour lui permettre de candidater soit à travers la création d'une activité / entreprise, soit à travers des solutions de portage de son activité.

Cet appel à candidature est également ouvert aux structures employeuses (par exemple club) qui souhaiterait mutualiser leurs compétences avec le District de l'Orne de Football.

Critères de sélection des offres

Les offres seront adressées et validées par le District de l'Orne de Football. Les critères de jugement appliqués sont les suivants :

- Valeur technique : 70%
Expérience, références de l'intervenant, méthodologie proposée, contenu
- Prix : 30%

Méthode de calcul utilisée pour la notation du critère Valeur Technique

Un dossier technique de réponse à l'offre est demandé pour chaque prestataire : il peut être unique en cas de réponses à plusieurs prestations, mais devra permettre l'analyse des propositions de façon distincte. Le dossier devra apporter des réponses détaillées aux sous-critères techniques mentionnés et donc permettre leur analyse et leur notation.

Il est rappelé que le dossier technique fourni, sans obligation de format, est le document de référence pour le jugement du critère « valeur technique ».

Le barème de notation par élément de la valeur technique est le suivant :

- Absence d'information : 0/10
- Information moyennement satisfaisante ou à caractère généraliste ou non pertinente : 3/10
- Informations détaillées et globalement satisfaisantes : 7/10
- Propositions très détaillées et répondant parfaitement aux objectifs pédagogiques : 10/10



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Délai et modalités de réponse

Le dossier de consultation est disponible sur le site <https://www.footorne.fff.fr>
Lancement de la consultation : jeudi 15 juillet 2021 - 14h
Date limite de réception des offres : lundi 9 août 2021 - 9h, par mail, à l'adresse suivante : president@footorne.fff.fr

Décomposition de la consultation

Désignation	Lot	Nombre d'heures totales estimées Sept. 21 - Juin 22
FOOT A L'ECOLE	Orne OUEST - Animation et suivi du cycle	120 heures
	Orne Est - Animation et suivi du cycle	120 heures
	Rassemblement annuel	24 heures
FOOT FEMININ	Accompagnement « Création » de section	100 heures
	Accompagnement « Développement » de section	180 heures
FOOT LOISIR	Accompagnement « Création » de section	208 heures
	Accompagnement « Développement » de section	40 heures
	Actions de sensibilisation	125 heures

Volume horaire global estimé pour la durée totale de l'accord-cadre (septembre 2021 - juin 2022) : 917 heures

Négociation

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les prestataires, par mail, par téléphone ou de visu, et ce, afin de négocier le contenu de l'offre et/ou les prix proposés. Cet échange pourra avoir lieu après réception de l'intégralité des offres.

Contact

Sur la partie technique et administrative : Sébastien GOURDEL
sgourdel@footorne.fff.fr ; 06.12.28.62.23



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22

Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Procédures de recours

En cas de litige résultant des clauses du présent marché, le tribunal compétent est celui dont relève le pouvoir adjudicateur.



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Présentation du District de l'Orne de Football

Instance de proximité de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Normandie, le District de l'Orne de Football (DOF) regroupe plus de 80 clubs et environ 10 000 licenciés sur le département de l'Orne.

Il a en charge l'organisation et la gestion des championnats et coupes dans toutes les catégories à son échelle territoriale. Le DOF anime également l'ensemble des actions de promotion, d'accompagnement, de formation et d'animation de l'ensemble des acteurs du football.

Fort de 4 salariés, l'association fonctionne grâce à l'implication quotidienne de nombreux bénévoles.

Contexte de la consultation

Le District de l'Orne de Football (DOF) mène des actions au service des clubs afin de promouvoir et développer toutes les formes de pratiques.

Tenant compte de ses spécificités rurales, le DOF soutient le développement de ses clubs au sens large du terme. Dans le cadre de la mandature 2020 - 2024, et dans un contexte de crise sanitaire, le Comité Directeur a défini les priorités d'action suivante :

- (Re)démarrer le football post crise sanitaire
- Football animation : conforter ce qui marche
- Diversifier les pratiques :
 - Poursuivre la féminisation
 - Futsal, foot en marchant, ... mais en tenant compte de ce que nous pouvons faire en milieu rural !
- Différents chantiers pour l'avenir :
 - Accompagner la poursuite de la pratique entre U13 & U15 et être attractif pour les U18
 - Etoffer, recruter et fidéliser les arbitres

Afin d'atteindre ses objectifs, le DOF s'inscrit dans une politique fédérale et en particulier les opérations suivantes :

FOOT A L'ECOLE

Le programme est destiné à accompagner les enseignants des classes de cycle 2 (CE1-CE2), cycle 3 (CM1-CM2), multi-niveaux cycle 2 ou 3, à déployer un cycle « football » dans le parcours éducatif de leurs élèves. Sur la base du volontariat, les classes inscrites dans le cadre du programme bénéficient de ressources pédagogiques et techniques. Le DOF accompagne également l'ensemble des classes participantes.



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22

Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr

SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Un contenu transdisciplinaire : du terrain à la classe

Les fiches pédagogiques proposées sont articulées autour des programmes de l'Éducation nationale et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Du terrain à la classe en passant par la cour, partagez avec vos élèves les différents aspects éducatifs d'un football sur mesure en EPS, instruction civique, français, sciences, géographie et langues vivantes.

Un contenu sportif et pédagogique : pour un accompagnement de tous

Sport populaire, au plein sens du terme, le football offre aux enfants un accès concret à l'universalisme. Il est un instrument efficace de la lutte contre toutes les discriminations et il s'inscrit pleinement dans le cadre que vise l'école de la République en promouvant la mixité et l'égalité. Vous trouverez ainsi des fiches pédagogiques remplies d'astuces pour gérer l'hétérogénéité de niveaux, le handicap, la diversité...

FOOT A L'ECOLE offre différentes ressources pédagogiques permettant de conduire un cycle football, de façon autonome, avec la classe. Ces documents, élaborés par des enseignants et avec la validation du ministère de l'Éducation nationale, répondent à développer des apprentissages moteurs et cognitifs spécifiques à l'activité football et/ou futsal :

- De développer des compétences transversales via le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en cycle 2 (CE1 - CE2) et cycle 3 (CM1 - CM2) ;
- Mettre en avant les valeurs citoyennes et fédérales (P.R.E.TS = Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance, Solidarité)
- Décliner les rôles sociaux en lien avec la pratique sportive, notamment d'arbitre, de supporter/trice, d'organisateur/trice et de joueur/se

Les enseignants inscrits dans ce dispositif pourront bénéficier d'un accompagnement spécifique se traduisant par :

- Des Animations Pédagogiques (séances 1,3 et 6)
- Des Dotations en Matériel (sous forme de prêts),
- Des Outils Pédagogiques (via le site internet Livret-Futsal-à-lécole-primaire-Normandie-compressé.pdf (fff.fr))

Toutes les séances s'appuient sur des fiches pédagogiques, des activités (quizz par exemple) et sur une base documentaire numérique.

Plus d'informations : footalecole.fff.fr

FOOTBALL FEMININ

Axe prioritaire de développement pour la Fédération, l'accessibilité au football féminin s'est étendue sur tout le territoire. Alors qu'elle comptait un total de 81 153 licenciées en 2011, la FFF a dépassé la barre des 200 000 licenciées durant la saison 2019-2020,



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

avec une augmentation remarquable du nombre de joueuses mais également d'éducatrices, de dirigeantes ou d'arbitres. Les clubs qui accueillent des équipes de filles sont aussi plus nombreux (plus de 3 000). C'est le fruit du plan de féminisation impulsé par Noël Le Graët à la suite de son élection à la présidence de la FFF en juin 2011.

Quelques chiffres sur le football féminin dans l'Orne (2019 - 2020) :

- 931 joueuses
- 171 dirigeantes
- 77 équipes engagées dans les diverses compétitions
- 18 clubs engagés en séniors et 16 en football d'animation

Plus d'informations :

https://www.fff.fr/e/emailing/FFF_Guide_du_developpement_de_la_pratique_feminine_2020.pdf

FOOTBALL LOISIR

Le football loisir regroupe un ensemble de pratiques ouvertes au plus grand nombre et pour satisfaire les passionnés du ballon rond. Parmi ces pratiques : Foot en Marchant, Foot 5, Fit Foot, Futnet, Golf Foot, ...

Parmi ces pratiques, que le DOF s'efforce de promouvoir, une action a été mise en place sur la saison 2019 - 2020 sur le développement et la structuration du Foot en Marchant.

Le Foot en marchant ou « Walking Football » est une variante du football qui se pratique à effectif réduit (5 contre 5 ou 6 contre 6 selon la taille du terrain et le type de public).

Créé en 2011 en Angleterre, c'est une version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée et accessible à tous et toutes (intergénérationnelle, mixité hommes-femmes et/ou sociale, inclusion). Cette pratique s'inscrit dans la démarche du Sport Santé.

Le DOF compte une dizaine de sections en cours de structuration.

Plus d'informations :

<https://media.fff.fr/uploads/document/1ee9dddec47139a604d871e5d37129cb.pdf>

Objet de la consultation

Cette consultation concerne l'animation et l'accompagnement technique au développement des pratiques au sein du DOF pour la saison 2021 - 2022.



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

Les prestataires devront faire la preuve d'expériences et de connaissances dans l'encadrement des pratiques.

Ils devront au maximum favoriser l'échange et le partage de bonnes pratiques avec leurs interlocuteurs. L'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, dynamiques, interactives est attendue.

Les prestations sont identifiées par thématique / expertise et éventuellement par zone géographique. Chaque intervenant peut se positionner sur une ou plusieurs interventions.

Le public est constitué de pratiquants (élèves, licencié.e.s), encadrant (enseignants, dirigeants, éducateurs) et institutionnels (conseiller technique départemental).

Les volumes d'intervention sont prévisionnels.

Le nombre exact de classes/équipes pour la saison 2021 - 2022 n'est pas connu à l'avance. Il pourra même varier au cours de la saison.

Les dates d'intervention devront être planifiées par le prestataire après accord du DOF. Elles se dérouleront entre septembre 2021 et juin 2022. Ces dates d'intervention devront tenir compte des impératifs de calendrier comme par exemple les temps scolaires concernant le Foot à l'Ecole.

Les prestations sollicitées s'inscrivent dans les actions :

- Foot à l'école
- Football Féminin
- Football Loisir

Prestations demandées pour la saison 2021 - 2022 (voir explications détaillées dans les paragraphes suivants) :



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
 SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Modalité	Lieu d'intervention	Période	Public	Contenu	Durée d'intervention
Foot à l'Ecole - Animation et suivi du cycle	Orne Ouest (secteurs Flers - La Ferté Macé)	Septembre 2021 à Juin 2022 en période scolaire les lundi, mardi, jeudi ou vendredi	Elèves	Suivi et coordination avec l'enseignant Animation séances 1, 3 et 6	3 heures par classe 3 séances x 1 heure par classe <i>Prévision : 20 classes soit 120 heures</i>
Foot à l'Ecole - Animation et suivi du cycle	Orne Centre & Est (secteurs Alençon - Argentan - L'Aigle - Mortagne au Perche)	Septembre 2021 à Juin 2022 en période scolaire les lundi, mardi, jeudi ou vendredi	Elèves	Suivi et coordination avec l'enseignant Animation séances 1, 3 et 6	3 heures par classe 3 séances x 1 heure par classe <i>Prévision : 20 classes soit 120 heures</i>
Foot à l'Ecole - Rassemblement annuel	Lieu à définir	Juin 2022	Elèves	Préparation du rassemblement Participation au rassemblement	3 heures en présentiel au DOF 3 heures en distanciel 6 heures en présentiel <i>Soit 12 heures</i>
Football Féminin	Tout le département de l'Orne	Septembre 2021 à Juin 2022 les mercredi, samedi et en soirée	Joueuses, Educateurs et dirigeants de club	Volet « Création » Volet « Développement »	10 heures par club <i>Prévision : 10 clubs soit 100 heures</i> 10 heures par club <i>Prévision : 16 clubs soit 160 heures</i>
Football Loisir - Accompagnement	Tout le département de l'Orne	Septembre 2021 à Juin 2022 les mercredi, samedi, dimanche et en soirée	Joueurs, Educateurs et dirigeants de club	Volet « Création » Volet « Développement »	13 heures par club <i>Prévision : 16 clubs soit 208 heures</i> 10 heures par club <i>Prévision : 4 clubs soit 40 heures</i>



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
 Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
 SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Football Loisir - Sensibilisation	Tout le département de l'Orne	Septembre 2021 à Juin 2022 les mercredi, samedi, dimanche et en soirée	Joueurs, Educateurs et dirigeants de club	Animation de séances de promotion du Football Loisir	5 heures par séance Prévision : 25 séances soit 125 heures
-----------------------------------	-------------------------------	--	---	--	--

Foot à l'Ecole - Animation et suivi du cycle

Objectifs :

Accompagner les enseignants dans la mise en œuvre et la réalisation du programme « Foot à l'Ecole »

Déroulement : 6 heures d'intervention par classe réparti en :

Organisation / Suivi de la mission (forfait de 3 heures à distance) :

- Prise de contact avec l'enseignant
- Planification des séances
- Suivi du projet culturel
- Reporting mensuel avec reportage photos/vidéo au DOF

Animation de séances (forfait 1 heure par séance sur site) :

- Séance n°1 avec remise d'une mallette pédagogique
- Séance n°3
- Séance n°6

2 lots sont à pourvoir selon les secteurs géographiques. Chaque secteur dispose d'un potentiel équivalent d'interventions, soit 20 classes. Un même établissement est susceptible d'engager plusieurs classes.





Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

L'intervenant devra pouvoir justifier d'une carte professionnelle d'éducateur sportif à jour ou d'une formation fédérale (1 CFF a minima) complété d'une formation « Foot à l'Ecole » (ou s'engager à la suivre en novembre 2021 pour pouvoir intervenir à partir de cette date). Joindre les justificatifs dans la réponse.

Foot à l'Ecole - Rassemblement annuel

Objectifs :

Participer à l'organisation et à l'animation d'une journée départementale rassemblant tous les participants du District au programme « Foot à l'Ecole ».

Déroulement : 6 heures d'intervention réparti en :

Participation à l'organisation de l'événement (forfait de 6 heures) :

- Réunion de préparation (3 heures au siège du DOF à Alençon)
- Suivi de l'organisation (3 heures en distanciel)

Participation à l'événement (forfait de 3 heures) :

- Intervention et participation à l'encadrement de l'événement (3 heures, date et lieu à définir)

Football Féminin

Objectifs :

Participer au développement du football féminin dans l'Orne à travers l'accompagnement des clubs

Déroulement Volet « Création » : 10 heures d'intervention par club réparti en :

Séance n°1 : Définition des leviers d'action (diagnostic) - 2 heures sur site de septembre 2021 à novembre 2021

Séance n°2 : Suivi du plan d'action - 2 heures sur site de janvier 2022 à février 2022

Séance n°3 : Mise en place et participation à une action - 3 heures sur site d'avril 2022 à juin 2022

Assistance à distance des dirigeants/éducateurs du club - forfait de 2 heures à distance (téléphone, mail, ...)

Réunion intermédiaire de suivi - 1 heure au siège du DOF à Alençon

Un reporting mensuel des actions avec reportage photos/vidéo devra parvenir au DOF

Déroulement Volet « Développement » : 10 heures d'intervention par club réparti en :

Séance n°1 : Définition des leviers d'action (diagnostic) - 2 heures sur site de



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

septembre 2021 à novembre 2021

Séance n°2 : Suivi du plan d'action – 2 heures sur site de janvier 2022 à février 2022

Séance n°3 : Mise en place et participation à une action – 3 heures sur site d'avril 2022 à juin 2022

Assistance à distance des dirigeants/éducateurs du club – forfait de 2 heures à distance (téléphone, mail, ...)

Réunion intermédiaire de suivi – 1 heure au siège du DOF à Alençon

Un reporting mensuel des actions avec reportage photos/vidéo devra parvenir au DOF

Football Loisir - Accompagnement

Objectifs :

Participer au développement du football loisir, et plus spécifiquement du football en marchant, dans l'Orne à travers l'accompagnement des clubs

Déroulement Volet « Création » : 13 heures d'intervention par club réparti en :

Séance n°1 : Définition des leviers d'action (diagnostic) – 2 heures sur site de septembre 2021 à novembre 2021

Séance n°2 : Suivi du plan d'action – 2 heures sur site de janvier 2022 à février 2022

Séance n°3 : Mise en place et participation à une séance avec apport du contenu – 3 heures sur site d'avril 2022 à juin 2022

Séance n°4 : Mise en place et participation à une séance avec apport du contenu – 3 heures sur site d'avril 2022 à juin 2022

Assistance à distance des dirigeants/éducateurs du club – forfait de 2 heures à distance (téléphone, mail, ...)

Réunion intermédiaire de suivi – 1 heure au siège du DOF à Alençon

Un reporting mensuel des actions avec reportage photos/vidéo devra parvenir au DOF

Déroulement Volet « Développement » : 10 heures d'intervention par club réparti en :

Séance n°1 : Définition des leviers d'action (diagnostic) – 2 heures sur site de septembre 2021 à novembre 2021

Séance n°2 : Suivi du plan d'action – 2 heures sur site de janvier 2022 à février 2022

Séance n°3 : Mise en place et participation à une séance avec apport du contenu – 3 heures sur site d'avril 2022 à juin 2022

Assistance à distance des dirigeants/éducateurs du club – forfait de 2 heures à distance (téléphone, mail, ...)

Réunion intermédiaire de suivi – 1 heure au siège du DOF à Alençon

Un reporting mensuel des actions avec reportage photos/vidéo devra parvenir au DOF



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

Football Loisir - Sensibilisation

Objectifs :

Participer à l'organisation et à l'animation d'une journée de sensibilisation aux pratiques diversifiées dans les clubs du DOF.

Déroulement : 5 heures d'intervention réparti en :

Participation à l'organisation de l'événement (forfait de 1 heure) :

- Planification de l'événement avec le club
- Préparation matérielle de l'événement (réservation des équipements auprès du DOF)

Participation à l'événement (forfait de 4 heures) :

- Installation (départ des équipements du siège du DOF à Alençon) et animation de l'événement au sein du club.



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

Forme du marché

Toute prestation ne pourra connaître un début d'exécution que sur la base d'un bon de commande spécifique dûment signé par le District de l'Orne de Football.

Durée de validité

L'offre du prestataire est effective pour la saison 2021 - 2022 (septembre 2021 - juin 2022).

Elle pourra au besoin être reconduite.

Résiliation

L'offre du prestataire pourra être résiliée de plein droit, pour non-réalisation conforme à sa proposition ou en cas de désaccord.

En outre, le District de l'Orne de Football pourra résilier l'intervention du prestataire en cas d'annulation des actions (une semaine avant la date prévisionnelle de démarrage).

Modalités de Prix

Conditions générales de l'offre de prix

Un coût forfaitaire d'intervention devra être proposé, frais de déplacement et restauration inclus. Aucun autre frais ne pourra être ajouté.

Coût à la journée pour les formations collectives

Coût horaire pour les ateliers

Les prix du marché sont fermes et forfaitaires pour la durée du référencement.

Les prix sont indiqués en HT et TTC (ou net de TVA pour les factures sans TVA). Les factures seront réglées sur la base du TTC en fonction du taux de taxe en vigueur au moment de la facturation.

Le prestataire s'engage à exécuter les prestations constituant son offre aux prix indiqués ci-dessous :

à compléter dans le tableau ci-après



Terre de Football

Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z

Désignation	Montant horaire HT ou net de TVA	Montant horaire TTC
Foot à l'Ecole - Animation et suivi du cycle Orne Ouest		
Foot à l'Ecole - Animation et suivi du cycle Orne Centre & Est		
Foot à l'Ecole - Rassemblement annuel		
Football Féminin		
Football Loisir - Accompagnement		
Football Loisir - Sensibilisation		

Engagement des prestations

L'offre tarifaire émise et signée par le prestataire retenu sera signée par le District de l'Orne de Football afin de formaliser l'acceptation de la proposition du candidat. Le prix unitaire des prestations ne pourra plus être négocié par la suite. Les dates d'intervention planifiées avec les intervenants en amont. Une intervention peut être annulée, au plus tard une semaine avant la date de l'intervention. Le prestataire sera alors informé de l'annulation de son intervention. Toute prestation ne pourra connaître un début d'exécution que sur la base d'un bon de commande spécifique dûment signé par le District de l'Orne de Football.

Modalités de paiement

Facturation

Les modalités de facturation seront les suivantes :

- Envoi du bon de commande par le District de l'Orne de Football au prestataire, avant le démarrage l'intervention ;
- Envoi de la facture par le prestataire (accompagnée d'un RIB pour la 1ère facturation), une fois la prestation réalisée, au service comptabilité du DOF (yboucher@footorne.fff.fr);
- Le règlement de la facture sera effectué à l'issue de la prestation, après contrôle du service réalisé par le Conseiller Technique Départemental (reporting mensuel).

Délais de paiement

Le délai de paiement est de 30 jours à réception de la facture.



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

Différends et litiges

En cas de litige résultant des clauses du présent marché, le tribunal compétent est celui dont relève le pouvoir adjudicateur.

RGPD

Les informations recueillies concernant les prestataires font l'objet d'un traitement destiné au District de l'Orne de Football uniquement. La durée de conservation des données est égale à la durée de collaboration. Le prestataire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Le prestataire peut s'opposer au traitement des données le concernant et dispose du droit de retirer son consentement à tout moment.

Le prestataire a la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle info.contact@cil.cnrs.fr.

Confidentialité

Quel que soit le type de prestations concernées, toutes les personnes qui interviendront pour le compte du District de l'Orne de Football, s'engagent, intuitu personae, à faire preuve de discrétion professionnelle et à respecter la confidentialité qui s'attache à la réalisation de la prestation.

Les intervenants s'engagent à ne divulguer aucune information confidentielle, qui, pourrait parvenir à leur connaissance à l'occasion de l'exécution de la prestation.

Les documents de toute nature fournis par le District de l'Orne de Football restent la propriété du District de l'Orne de Football. Le prestataire n'est en aucun cas autorisé à les reproduire ou à les diffuser en dehors du cadre de la prestation, sans avoir obtenu l'accord préalable du District de l'Orne de Football.

Les résultats de la prestation sont la propriété du District de l'Orne de Football qui peut librement les utiliser, en tout ou partiellement.

Charte d'éthique et de déontologie du football

Le prestataire, intervenant pour le compte du District de l'Orne de Football, porte ses valeurs et son image. Il s'engage ainsi à respecter la Charte d'éthique et de déontologie du football reposant sur 11 principes fondamentaux :

1. Apprentissage
2. Fair-play
3. Intégrité
4. Impartialité
5. Respect
6. Exemplarité
7. Football pour tous



Terre de Football

*Impasse Claude Bertholet Z.I.Nord 61000 ALENCON - Tél. 02 33 81 77 22
Fax : 02 33 27 58 89 E-mail : president@footorne.fff.fr
SIRET : 319 625 950 000 21 APE 9312 Z*

8. Éco-responsabilité
9. Solidarité
10. Maîtrise de soi
11. Neutralité

Afin de lever toute ambiguïté, le prestataire déclare l'ensemble de ses activités (en tant que joueur, dirigeant, éducateur, arbitre, ...), licencié ou non, bénévole ou non, exercées durant la prestation :

à compléter ci-dessous

Est acceptée la présente offre pour valoir engagement,

Fait à :

Le :

Signature et cachet du prestataire

Signature et cachet du District de l'Orne de Football